



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 décembre 2019

DÉLIBÉRATION N°2019-088

OBJET : Demande de subvention 2020 de l'association CANTARELLE

En exercice : 19
Membres
Présents(s) : 11
Pouvoir(s) : 5
Absent(s) : 8

Le seize décembre deux mille dix-neuf, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Claire GUEGUIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Philippe THOMAS

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Guy CASSAN à Crescent MARAULT, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Jean-François HAMELIN à Christian BRUNEAUD, Isabelle CAMBIER à Christian VEILLAT, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Michel DUCROUX

Le ou les membres absent(s) :

Guy CASSAN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Isabelle CAMBIER, Bénédicte NASTORG LARROUTURE Roger BUFFAUT, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

Secrétaire de séance : Michel BONNOT

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer à l'association « La Cantarelle » une subvention de 300 € pour l'année 2020.

Les crédits correspondants ont été inscrits au chapitre 65 du budget général.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Crescent MARAULT

Envoyé en préfecture le 24/12/2019

Reçu en préfecture le 24/12/2019

Affiché le 24/12/2019

SLOW

ID : 089-218903466-20191216-2019_088-DE